

VOS GARANTIES SANTÉ APHNU

DES GARANTIES CONÇUES AVEC ET POUR LES PRATICIENS HOSPITALIERS



Vos garanties détaillées au 01.01.13

En complément des remboursements de la Sécurité sociale	PREMIUM	OPTIMUM
Hospitalisation médicale ou chirurgicale, radiologie, analyses, examens médicaux complémentaires, petite chirurgie		
Établissement conventionné	100 % des frais réels y compris forfait hospitalier	100 % des frais réels y compris forfait hospitalier
Établissement non conventionné	90 % des frais réels y compris forfait hospitalier	90 % des frais réels y compris forfait hospitalier
Chambre particulière	2,70 % du PMSS soit 83,32 €*	2,70 % du PMSS soit 83,32 €*
Consultations et visites		
Médecin traitant	30 % de la BRSS	100 % du RSS
Autres médecins	-	100 % du RSS
Médecine douce		
Ostéopathie, chiropractie et acupuncture Maximum 3 séances / an / bénéficiaire	2,75 % du PMSS soit 84,86 €*	2,75 % du PMSS soit 84,86 €*
Pharmacie remboursée par la Sécurité sociale		
Prescrite par le médecin traitant	30 % de la BRSS	100 % du ticket modérateur
Prescrite par autres médecins	-	100 % du ticket modérateur
Vaccins		
Vaccins prescrits non remboursés par la Sécurité sociale Par an et par bénéficiaire	6 % du PMSS soit 185,16 €*	6 % du PMSS soit 185,16 €*
Dentaire		
Soins dentaires	200 % du RSS	200 % du RSS
Prothèses dentaires prises en charge par la Sécurité sociale Couronnes sur incisives, canines et prémolaires Couronnes sur molaires et autres prothèses dentaires	300 % du RSS 300 % du RSS	500 % du RSS 300 % du RSS
Orthodontie prise en charge par la Sécurité sociale	200 % du RSS	200 % du RSS
Implant dentaire Limité à 3 actes par année civile et par bénéficiaire Pose de l'implant (phase opératoire) Faux-moignon implantaire Couronne sur implant	129 € 43 € 107,50 €	175 € 50 € 150 €
Optique		
Verres pris en charge par la Sécurité sociale	100 % des frais réels dans la limite de la grille optique (voir au dos)	100 % des frais réels dans la limite de la grille optique (voir au dos)
Monture, lentilles (y compris lentilles jetables), verres de contact pris en charge ou non par la Sécurité sociale Par an et par personne	10,50 % du PMSS soit 324,03 €*	10,50 % du PMSS soit 324,03 €*
Prothèses médicales		
Prothèses auditives	-	500 % du RSS
Orthopédie et autres prothèses médicales	-	500 % du RSS
Maternité		
Indemnité de naissance	16 % du PMSS soit 493,76 €*	16 % du PMSS soit 493,76 €*

RSS = remboursement Sécurité sociale - *PMSS = plafond mensuel de la Sécurité sociale (3 086 € en 2013)

Tournez la page svp ➔

Pour vous aider à y voir clair :

03 20 76 20 25

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

VOS GARANTIES SANTÉ APHNU

DES GARANTIES CONÇUES AVEC ET POUR LES PRATICIENS HOSPITALIERS



Grille de remboursements optiques

Classes des verres	Définition		Remboursements (par verre)		
	Puissance en dioptries	Cylindre ou tore	Simple foyer	Proximité	Progressif
Classe 1	0 à 4	0 à 2	2,20 % PMSS soit 67,89 €*	3,40 % PMSS soit 104,92 €*	7,20 % PMSS soit 222,19 €*
Classe 2	0 à 4	2,25 à 4	4 % PMSS soit 123,44 €*	5,30 % PMSS soit 163,55 €*	10 % PMSS soit 308,60 €*
	4,25 à 6	0 à 2			
Classe 3	4,25 à 6	2,25 à 4	5,10 % PMSS soit 157,38 €*	-	10,10 % PMSS soit 311,68 €*
	6,25 à 8	0 à 2			
Classe 4	6,25 à 8	2,25 à 4	10,50 % PMSS soit 324,03 €*	-	11,10 % PMSS soit 342,54 €*
	> 8	Tous			
	Tous	> 4			

* PMSS = plafond mensuel de la Sécurité sociale (3 086 € en 2013)

Exemples de reste à charge

Exemples de frais réels	Dépense totale	Remboursement Sécurité sociale	Remboursement Aphnu garantie PREMIUM	Votre reste à charge
Frais d'optique				
Verres simples + monture (classe 2)	380 €	6,60 €	373,40 €	0 €
Verres progressifs + monture (classe 2)	650 €	11,36 €	638,64 €	0 €
Frais dentaires				
Pose d'une couronne sur incisive	475 €	75,25 €	376,25 €	23,50 €
Pose d'une couronne sur molaire	325 €	75,25 €	225,75 €	24 €
Hospitalisation Ets conventionné				
Chambre particulière (5 jours)	285 €	0 €	285 €	0 €
Acte chirurgical	490 €	392 €	98 €	0 €
Forfait Journalier (5 jours)	90 €	0 €	90 €	0 €

